

Potentiel largement sous-exploité

Energie éolienne Mercredi soir, à Bienne, trois orateurs ont fait le point sur l'évolution de cette forme d'énergie. Il faut accélérer les procédures pour permettre à la Suisse de respecter ses engagements.

Philippe Oudot

Le développement de l'énergie éolienne était au cœur de la conférence organisée mercredi soir à Bienne par l'association Pro Eole Berne. Fondée en 2022, elle s'est donnée comme mission de promouvoir cette énergie indigène afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement et de lutter contre le réchauffement climatique.

Et comme l'a relevé en préambule son coprésident Christian Steiner, «il est urgent d'assurer la transition énergétique et de produire davantage sur place, car la Suisse est très dépendante des importations d'électricité en hiver». Or, c'est durant cette saison que les aérogénérateurs sont particulièrement efficaces (70% de leur production). Dans ce contexte, Pro Eole Berne entend être un relais local et susciter la discussion sur des éléments factuels.

Premier orateur, Lionel Perret, directeur de Suisse Eole, a rappelé le contexte général, soulignant le fort développement de cette énergie au cours des 25 dernières années en Europe. Sa production est passée de 22 à 582 térawatts-heures (TWh ou 1 milliard de kWh). Elle est désormais la première source d'énergie renouvelable du continent, devant l'hydraulique (565 TWh) et le solaire (238 TWh). En pour cent, l'éolien représente 17% de la production d'électricité, devant l'hydraulique (16%) et le solaire (7,4%).

20 à 25 ans

Un développement qui contraste avec la stagnation en Suisse, où la production éolienne reste anecdotique – environ 0,15 TWh (0,2% de la production d'électricité). Une situation qui s'explique par la lenteur et la complexité des procédures



Comme l'a souligné Lionel Perret, la Suisse est très en retard en matière de production éolienne par rapport à l'Europe.

Nik Egger

et les possibilités de recours en cascade. Actuellement, près de 300 éoliennes sont en voie de planification ou en attente de validation par un jugement. «Avec le système actuel, il est possible de multiplier les recours à toutes les étapes, jusqu'à 11 fois en allant jusqu'au Tribunal fédéral», a déploré Lionel Perret. Résultat: il peut s'écouler 20 à 25 ans entre le lancement d'une procédure et la réalisation d'un parc.

A titre de comparaison, l'Union européenne exige de ses membres que la procédure de planification et d'autorisation n'excède pas deux ans... Bien conscientes du problème, les autorités fédérales ont pris des mesures pour les accélérer, notamment avec l'adoption de

projet Windexpress, en juin dernier, qui permet de gagner deux ans. «C'est bien sûr insuffisant, mais ça va dans la bonne direction», a relevé l'orateur.

Berne en tête

Selon les estimations de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le régime des vents en Suisse permettrait de produire jusqu'à 29,5 TWh, dont 19 en hiver. Berne est le canton qui présente le plus grand potentiel, avec environ 7 TWh. Comme l'a relevé Lionel Perret, les progrès techniques réalisés ces 15 dernières années dans la conception des machines a permis de presque tripler la productivité. Si, jusqu'à présent, elles étaient installées essentiellement sur des crêtes, au

jourd'hui, elles peuvent l'être aussi ailleurs. Grâce à son plan d'action 2030, qui repose sur trois piliers, Suisse Eole vise une production de 6 TWh à l'horizon 2035. Premièrement, 2 TWh grâce à l'accélération des procédures; ensuite, 2 TWh en misant sur une autoproduction et en autorisant le développement d'éoliennes uniques, par exemple par des entreprises ou des collectivités publiques. Enfin, 2 TWh en favorisant la prise en compte de nouveaux périmètres.

Un long chemin

Cheffe de projet à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), Christine De Gasparo a exposé où en était la planification

des sites éoliens dans le canton. Elle a rappelé les différentes étapes de procédures: plans directeurs régionaux, plan directeur cantonal, plans d'affectation communaux, plans de quartier, permis de construire, sans oublier les études d'impact sur l'environnement et autres rapports. Afin de gagner du temps, le Canton permet de combiner les deux dernières étapes, avec un plan de quartier ayant valeur de permis de construire.

Elle a rappelé que la construction d'un parc résultait de la pesée d'intérêts entre le potentiel de production d'électricité, les accès (infrastructures routières et électriques), et les critères d'exclusion (proximité d'habitation, protection du paysage, de la faune, de la flore, etc., réserves forestières,

Sites régionaux

Aujourd'hui, Le Plan directeur cantonal en recense 16 dits «propices» et 16 autres «potentiels». Dans la première catégorie, huit se trouvent dans le Jura bernois: Montagne du Droit (Mont-Crosin Mont-Soleil, seul en activité, qui comprend aussi le Jeanbrenin); Quatre Bornes, Montagne de Tramelan, Cerniers de Rebévelier-Lajoux, Montagne de Moutier (retiré), Montoz-Prés Richard (refusé en votation), Mont Sujet et Montagne de Romont. Dans la seconde catégorie, on en compte cinq dans la région Bienne-Seeland: Grosses Moos, Walperswil-Kappelen, Seedorf, Schwadernau, Büren.

couloirs aériens, etc.). Agriculteur à Mont-Crosin et responsable de la surveillance technique de la centrale éolienne de Mont-Crosin, Pierre Berger a fait part de sa propre expérience, lui qui vit à proximité d'un aérogénérateur. Si le parc est bien accepté par les riverains, c'est parce que les gens ont toujours été bien informés et qu'ils ont pu suivre l'extension du parc au cours des différentes étapes. «Ils ont pu se rendre compte que finalement, les nuisances restent faibles, que ce soit en termes de bruit ou d'effet stroboscopique, par exemple. Et pour le bétail, ces machines ne sont nullement dérangeantes, au contraire même, car les vaches viennent facilement se gratter contre les échelles installées au pied des éoliennes.»

Quant aux dégâts pour l'avifaune, il les a qualifiés d'anecdotiques, rappelant qu'en Suisse, les chats tuent près de 30 millions d'oiseaux chaque année, selon l'Office fédéral de l'énergie...

PUBLICITÉ

helvetia.ch

Hypothèque. Echéance.

Prolongation idéale.

simple. clair. helvetia

Michel Tschan
Conseiller en Assurance et Prévoyance

Agence Corgémont
T 079 642 18 55
michel.tschan@helvetia.ch

Un lieu exceptionnel au bord du lac de Bienne

- Equipe médicale spécialisée
- Service de physiothérapie
- Courts et longs séjours, foyer de jour
- Restaurant l'Esplanade ouvert à midi

Mon Repos
Chemin des Vignolans 34
2520 La Neuveville

www.mon-repos.ch
Tél. 032 752 14 14

Mon Repos
Votre vie, votre santé

Pagliari

Notre passion du voyage à votre disposition depuis 1969

Shopping Il Centro Arese (I) CHF 59.-/pers.
Samedi 25.11.2023

Marché de Noël à Europa-Park CHF 89.-/pers.
Mercredi 6.12.2023

Marché de Noël à Strasbourg (F) CHF 49.-/pers.
Samedi 9.12.2023

Marché de Noël de Côme (I) CHF 59.-/pers.
Mercredi 13.12.2023

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année!

Pagliari Voyages SA - CP 120 - 2710 Tavannes - 032 481 11 16
info@pagliari-voyages.ch - www.pagliari-voyages.ch